

- Two 1/2 ounce A/C Applications (HVAC&R)
- Four 1/4 ounce A/C Applications (Automotive A/C)
- For use with CFC, HCFC and HFC Refrigerants; compatible with mineral oils, alkyl, polyol ester and PAG lubricants

Syringe not rated for pressures higher than 80 psi

Irritating to eyes, respiratory system and skin. Keep out of reach of children. Avoid eye and skin contact. In case of contact with eyes, flush immediately and extensively with water and seek medical advice. If swallowed, do not induce vomiting, but seek medical advice immediately and present this container or label.



Irritant

UPC No. **69700** 1 fl. oz. (30 ml.)

Bloomington, MN 55438-2021 USA
www.yellowjacket.com



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2011

Numéro de version 4

Révision: 18.07.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· **Nom du produit:** YELLOW JACKET Universal A/C Dye

· **Code du produit:** 69700, 69702, 69703, 69708, 69709, 69710, 69711, 69712, 69713, 69719, 69727

· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

· **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

· **Emploi de la substance / de la préparation** Peinture

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Ritchie Engineering Co., Inc.

10950 Hampshire Ave., S.

Bloomington, MN 55438

(952)943-1333

custserv@yellowjacket.com

· **Service chargé des renseignements:** Regulatory department

· **Numéro d'appel d'urgence:** +1 (734) 451-1230

2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xn; Nocif

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· Éléments d'étiquetage

· **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2011

Numéro de version 4

Révision: 18.07.2011

Nom du produit: YELLOW JACKET Universal A/C Dye

(suite de la page 1)

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:


Xn Nocif

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

solvant naphta aromatique lourd (pétrole)

· Phrases R:

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

· Phrases S:

23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].

36 Porter un vêtement de protection approprié.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

62 En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

· Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique: Mélanges
· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 64742-94-5	solvant naphta aromatique lourd (pétrole)	Xn R65	10-25%
EINECS: 265-198-5		R52/53	
		Asp. Tox. 1, H304	

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· Description des premiers secours
· Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· Après ingestion:

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· Indications destinées au médecin:
· Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2011

Numéro de version 4

Révision: 18.07.2011

Nom du produit: YELLOW JACKET Universal A/C Dye

Etourdissement
Nausées

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
 - **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
 - **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
 - **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2011

Numéro de version 4

Révision: 18.07.2011

Nom du produit: YELLOW JACKET Universal A/C Dye

(suite de la page 3)

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· **Protection du corps:** Vêtement de protection résistant à l'huile

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Jaune foncé
· Odeur:	Caractéristique

· **Changement d'état**

· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	Non déterminé.

· **Point d'inflammation:** 94°C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· **Limites d'explosion:**

· Inférieure:	1,8 Vol %
· Supérieure:	11,8 Vol %

· **Pression de vapeur à 20°C:** 0,1 hPa

· **Densité:** Non déterminée.

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

· **l'eau:** Insoluble

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2011

Numéro de version 4

Révision: 18.07.2011

Nom du produit: **YELLOW JACKET Universal A/C Dye**

(suite de la page 4)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:**
 - Monoxyde de carbone
 - Gaz/vapeurs inflammables

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
 - **Effet primaire d'irritation:**
 - **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
 - **des yeux:** Effet d'irritation.
 - **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

12 Informations écologiques

- **Persistence et dégradabilité**
- **Autres indications:** Le produit est difficilement biodégradable.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
 - Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 - Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 - Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
 - Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
 - L'huile usée ne doit être confiée qu'à des ramasseurs autorisés par les pouvoirs publics.
- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **DOT regulations:**
- **Hazard class:**

-

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.07.2011

Numéro de version 4

Révision: 18.07.2011

Nom du produit: YELLOW JACKET Universal A/C Dye

(suite de la page 5)

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
 - **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**
 - **Classe IMDG:** -
 - **Marine Polluant:** Non
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
 - **Classe ICAO/IATA:** -
- **"Règlement type" de l'ONU:** -
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

15 Informations réglementaires

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals